



Le CPEONS se réjouit de l'accord politique appelant à rendre obligatoires deux heures hebdomadaires de cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) dans l'enseignement officiel mais regrette un manque d'ambition concernant le libre confessionnel.

C'est un grand pas en avant pour ce projet visant à réunir les élèves par-delà leurs convictions et celles de leurs parents. Tous les élèves ? Malheureusement, non. Si nous sommes ravis de lire que les bancs de l'école publique seront davantage utilisés pour apprendre à se distancier de ses convictions, pas nécessairement pour les abandonner mais pour mieux les peser, nous ne pouvons que constater une nouvelle occasion manquée de déconfessionnaliser notre enseignement.

Nous pensons qu'il est l'heure de rassembler tous les élèves autour d'une réflexion commune sur la culture, la philosophie, la citoyenneté et le fait religieux. Échanger, se parler, confronter les idées, sans œillères et sans tabous. Plus de philosophie à l'école pour tous les élèves, c'eût été l'occasion de voir naître en chacun, une femme, un homme capable de participer activement à l'édification d'une société plus démocratique, plus équitable, plus solidaire et plus humaniste.

Le réseau de l'enseignement officiel neutre subventionné insiste sur le fait que l'instruction doit s'inscrire dans la formation d'un esprit libre-exaministe ; et qu'au-delà de sa mission strictement pédagogique, elle doit également veiller à ce que les élèves et les étudiants acquièrent une attitude critique qui les motivent à participer au développement de la société. Attitude qu'il est particulièrement important de développer surtout en cette période de tensions où les voix les plus extrêmes vocifèrent à travers le monde, lâchant la bride aux prises de position les plus tranchées, les moins remises en question.

L'éducation à la citoyenneté, au respect mutuel, au vivre ensemble font parties intégrantes des priorités du CPEONS. Bien au-delà de l'appartenance philosophique, notre volonté est de pouvoir disposer d'un enseignement de qualité, pluraliste mais aussi identique dans son corpus au sein de l'ensemble des Pouvoirs Organisateur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pascal Lafosse
Président du CPEONS

Sébastien Schetgen
Administrateur délégué

Contact :

Nicolas Manzone

0474 67 52 06 • nicolas.manzone@cpeons.be